



juin 2013 – n°06/12

Infos rapides

En avril, hausse sur un an de l'excédent agroalimentaire

En avril 2013, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 971 millions d'euros. Il augmente de 164 millions d'euros par rapport à avril 2012. L'excédent s'accroît avec les pays tiers comme avec l'UE. Mais si avec les pays tiers, l'excédent progresse à la fois pour les produits agricoles bruts et les produits transformés, avec l'UE, seul l'excédent en produits agricoles bruts s'accroît.

L'excédent en produits bruts augmente de 220 millions d'euros par rapport à avril 2012. Le retour à la croissance des exportations de céréales, amorcé au dernier trimestre 2012, se confirme, grâce à la fois à une demande internationale importante en blé tendre et en orge et à des prix en hausse pour l'ensemble des céréales.

L'excédent en produits transformés diminue sur un an de 56 millions d'euros. Si les exportations progressent à un rythme soutenu, notamment grâce aux boissons et produits laitiers, les importations s'accroissent encore plus vite.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur	page 2
L'excédent progresse sur un an grâce à la hausse des exportations de céréales	
Produits agricoles bruts	page 3
Les ventes de céréales et de pomme de terre tirent la croissance des exportations	
Produits agricoles transformés	page 4
Les exportations progressent en glissement annuel, mais moins que les importations	
Sources et définitions	page 5
Pour en savoir plus	page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : l'excédent progresse sur un an grâce à la hausse des exportations de céréales

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 971 millions d'euros en avril 2013, soit une hausse de 164 millions par rapport à avril 2012. La forte hausse des exportations (+ 570 millions d'euros) fait plus que compenser celle des importations (+ 406 millions d'euros).

Avec les pays tiers, l'excédent (463 millions d'euros) progresse de 121 millions par rapport à avril 2012. Les exportations de céréales augmentent de 129 millions d'euros. Le blé tendre bénéficie de la demande algérienne et marocaine, tandis que l'orge profite des demandes tunisienne et syrienne. Les ventes de vins progressent de 78 millions d'euros, grâce aux envois vers les Etats-Unis, le Canada et Singapour, tout comme les eaux de vie qui progressent de 35 millions d'euros. Les importations de protéagineux (colza, tournesol) progressent de 36 millions d'euros. Les importations de café progressent de 44 millions d'euros, sous l'effet de la hausse des prix.

Avec l'Union européenne, l'excédent (508 millions

d'euros) augmente de 44 millions d'euros en glissement annuel. Les importations (+ 9 %) augmentent de 236 millions d'euros et les exportations (+ 9 %) de 280 millions d'euros. Les ventes de céréales – blé tendre, blé dur et orge – sont en hausse de 115 millions d'euros. Les ventes de pommes de terre progressent de 39 millions d'euros grâce à la hausse des prix. Les exportations de vins progressent de 22 millions d'euros, notamment grâce à l'Allemagne, au Royaume-Uni et la Belgique. Les importations de produits transformés augmentent de 210 millions d'euros. Les achats de produits laitiers progressent de 39 millions d'euros (beurre principalement). Les achats d'huiles et tourteaux croissent de 33 millions d'euros.

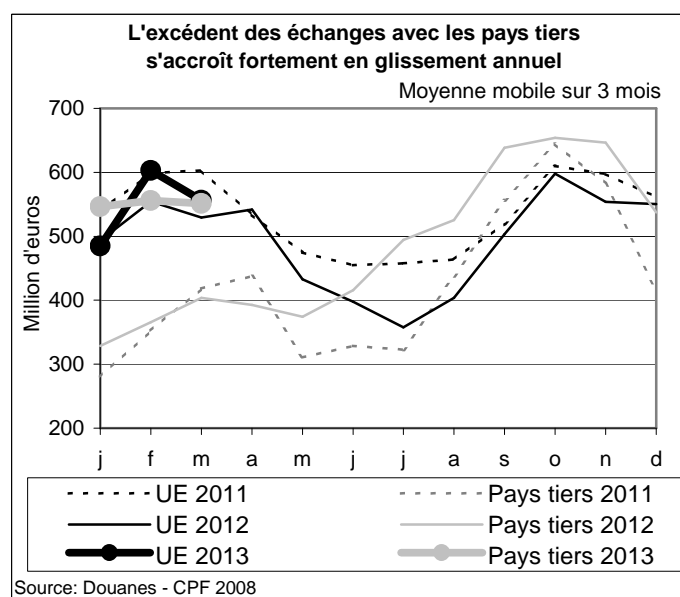
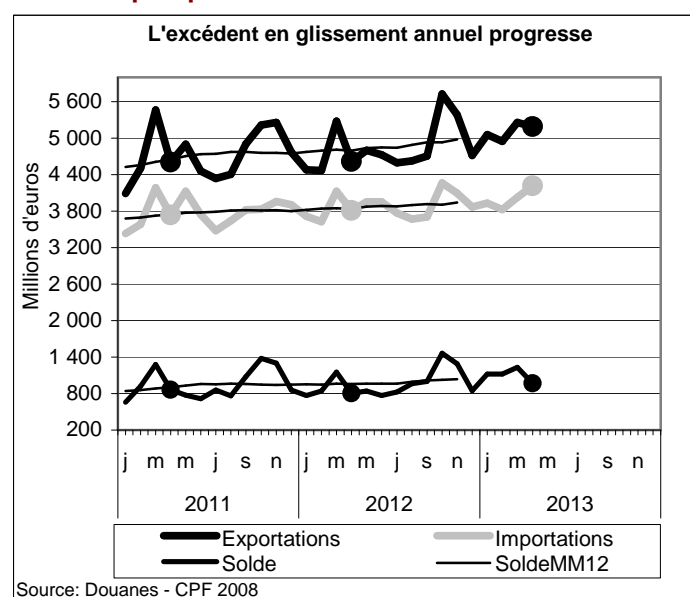
Sur les quatre premiers mois de l'année 2013, l'excédent atteint 4 447 millions d'euros, soit 881 millions de plus qu'un an auparavant. L'excédent en produits agricoles bruts profite de la hausse des ventes de céréales, tandis que l'excédent en produits transformés baisse du fait de la forte hausse des importations.

Les indicateurs

Produits CPF2	Avril						Cumuls 4 mois						
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	
UE													
Produits bruts	519	545	894	1 065	375	519	2 127	2 175	3 868	4 475	1 741	2 300	
Produits transformés	2 110	2 320	2 199	2 308	89	-12	8 468	8 855	8 854	8 871	386	16	
AGROALIMENTAIRE	2 629	2 865	3 093	3 373	464	508	10 596	11 029	12 723	13 346	2 127	2 316	
Pays tiers													
Produits bruts	479	548	297	442	-182	-107	1 846	2 019	1 389	2 155	-456	136	
Produits transformés	703	804	1 228	1 374	525	570	2 837	2 954	4 733	4 949	1 896	1 995	
AGROALIMENTAIRE	1 183	1 352	1 525	1 815	343	463	4 683	4 974	6 123	7 105	1 439	2 131	
Monde													
Produits bruts	998	1 094	1 191	1 506	193	413	3 973	4 194	5 258	6 630	1 284	2 436	
Produits transformés	2 813	3 123	3 427	3 682	614	558	11 305	11 809	13 588	13 820	2 282	2 011	
AGROALIMENTAIRE	3 811	4 217	4 618	5 188	807	971	15 279	16 003	18 845	20 450	3 566	4 447	

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : les ventes de céréales et de pomme de terre tirent la croissance des exportations

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 413 millions d'euros en avril 2013, en hausse de 220 millions d'euros par rapport à avril 2012. Le solde progresse aussi bien avec l'UE qu'avec les pays tiers.

Les **exportations** (1 506 millions d'euros) sont en hausse de 315 millions d'euros (+ 26 %) par rapport à avril 2012. Les ventes de blé tendre augmentent de 142 millions d'euros. Elles bénéficient de la hausse des prix (+ 22 %) ainsi que de la demande (+ 28 %), en particulier marocaine et algérienne. Les exportations d'orge augmentent de 45 millions d'euros (+ 60 %). Les quantités vendues augmentent de 52 %, grâce aux envois vers la Belgique, la Tunisie et la Syrie. Les ventes de blé dur croissent de 36 millions d'euros, grâce à la demande italienne et algérienne. Les ventes de pommes de terre progressent de 39 mil-

lions d'euros, les prix font plus que doubler tandis que les volumes vendus sont en légère baisse (- 4,6 %). Les ventes des autres légumes progressent tous (+ 36 millions d'euros), ceux-ci bénéficiant pour la plupart de la hausse des prix (+ 19 %) mais aussi de la demande (+ 12 %).

Les **importations** (1 094 millions d'euros) augmentent de 96 millions d'euros sur un an (+ 10 %). Les importations de colza et de tournesol augmentent respectivement de 15 millions d'euros et de 21 millions d'euros, sous l'effet de la hausse des quantités achetées. Les achats de légumes augmentent de 37 millions d'euros : la plupart des produits - tomates, melons et poivrons principalement – augmentent sous l'effet des hausses des prix et des quantités achetées. Les importations de fruits augmentent de 33 millions d'euros, du fait de la hausse des quantités.

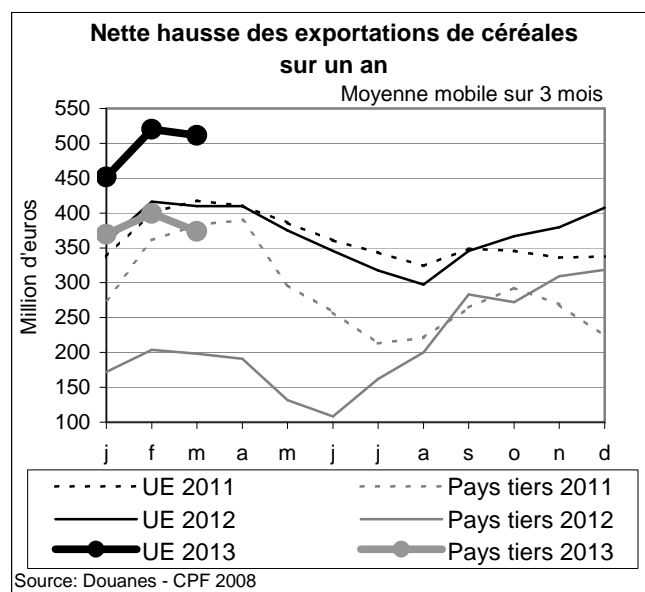
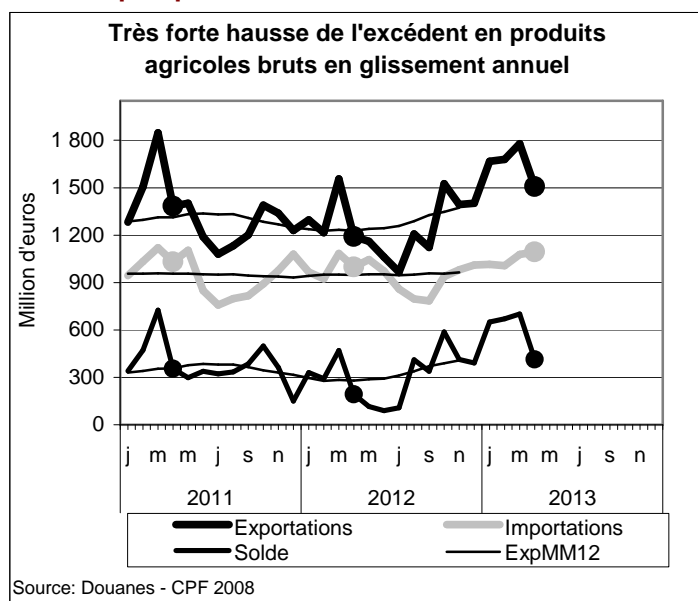
Les indicateurs

Produits CPF4	Avril						Cumuls 4 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
PRODUITS BRUTS	998	1 094	1 191	1 506	193	413	3 973	4 194	5 258	6 630	1 284	2 436
Agriculture et élevage	872	964	1 123	1 431	251	467	3 505	3 710	4 959	6 335	1 455	2 625
Céréales, légum., oléagi.	103	150	666	884	564	734	404	545	2 908	4 081	2 504	3 536
Céréales n. c. riz	25	26	537	781	512	754	103	122	2 397	3 539	2 293	3 416
Oléoprotéagineux	77	123	129	103	51	-20	298	422	510	540	212	119
Légumes, fleurs, plantes	242	281	164	244	-79	-37	1 048	1 118	786	990	-262	-128
Légumes	195	233	146	222	-49	-11	845	913	703	887	-142	-26
Prod. cult. permanentes	482	495	132	134	-350	-361	1 885	1 887	581	585	-1 304	-1 301
Fruits	261	294	102	101	-159	-193	1 033	1 153	454	448	-579	-705
Café, cacao, thé	86	72	1	2	-85	-70	367	286	10	13	-357	-273
Animaux vifs, œufs, miel	44	38	160	169	115	131	169	160	685	679	516	519
Bovins	4	6	102	102	98	96	22	22	466	425	444	402
Produits sylvicoles	24	19	33	34	9	15	83	70	130	125	47	55
Pêche et aquaculture	103	111	36	41	-67	-69	386	414	168	170	-217	-244

million d'euros

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : les exportations progressent en glissement annuel, mais moins que les importations

L'excédent des échanges en produits transformés atteint 558 millions d'euros en avril 2013, en baisse de 56 millions d'euros par rapport à avril 2012.

Les **exportations** augmentent de 255 millions d'euros (+ 7 %). Les ventes de vins et champagne progressent de 78 millions d'euros, grâce notamment aux ventes aux Etats-Unis, au Canada et à Singapour. Les exportations d'eaux de vie progressent aussi (+ 37 millions d'euros) grâce aux envois vers les Etats-Unis et Singapour. Les exportations de produits laitiers augmentent de 35 millions d'euros, notamment grâce aux

quantités vendues de fromages et de lactosérum. Les ventes de cafés s'accroissent de 22 millions d'euros : prix (+ 32 %) et quantités (+ 17 %) progressent. Les exportations de plats préparés augmentent aussi.

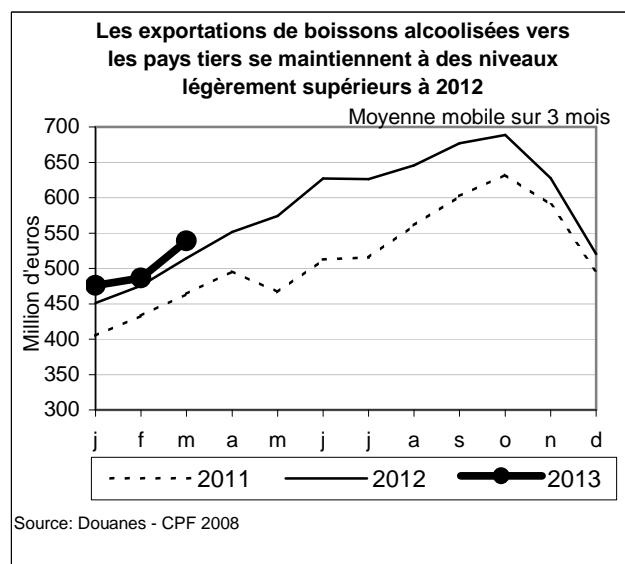
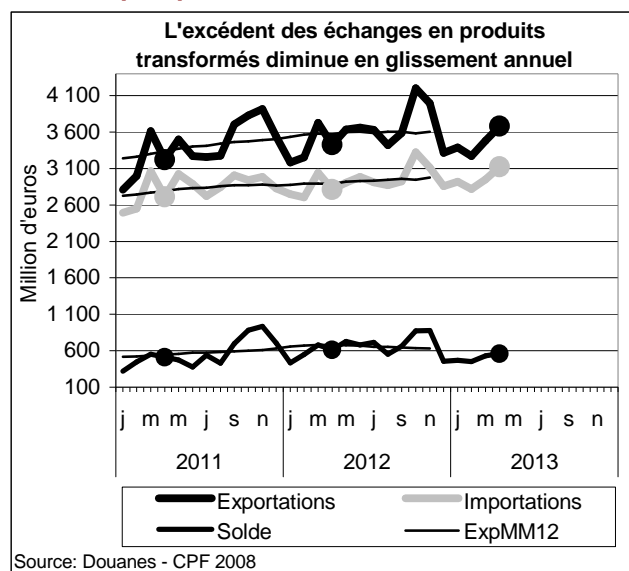
Les **importations** augmentent de 310 millions d'euros. Les achats de produits laitiers progressent de 39 millions d'euros : les volumes de beurre augmentent de 47 %. Les achats de boissons progressent de 57 millions d'euros, du fait des boissons sucrées et des eaux de vie. Ceux de produits animaux croissent de 45 millions d'euros : tous les types de viandes sont impactés.

Les indicateurs

Produits CPF4	Avril						Cumuls 4 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
IAA, TABACS	2 813	3 123	3 427	3 682	614	558	11 305	11 809	13 588	13 820	2 282	2 011
Produits animaux	429	475	375	391	-54	-84	1 774	1 846	1 522	1 581	-252	-265
Viande bovine	105	122	83	77	-22	-45	438	468	342	326	-96	-143
Viande porcine	68	79	76	74	8	-4	283	311	293	297	11	-14
Volaille	73	76	73	86	-1	10	296	304	297	350	1	46
Prod. préparés de la pêche	270	304	60	54	-210	-249	1 082	1 101	268	235	-814	-866
Prod. à base de fruits & lég.	349	374	152	168	-197	-206	1 345	1 380	606	632	-739	-748
Huiles, tourteaux, corps gras	294	332	117	103	-177	-229	1 217	1 211	505	423	-712	-788
Tourteaux	103	132	12	24	-91	-108	437	539	49	76	-388	-463
Produits laitiers, glaces	258	297	538	573	280	277	996	1 043	2 160	2 149	1 163	1 107
Fromages	100	103	226	247	125	145	374	371	925	960	551	589
Produits des céréales	124	137	230	237	106	100	487	532	921	936	433	403
Biscuits, pâtisseries, pâtes	150	161	116	129	-33	-32	602	645	459	503	-143	-142
Autres produits alimentaires	486	543	583	633	96	91	2 067	2 230	2 465	2 425	398	195
Sucre	23	24	119	112	96	87	102	129	475	398	373	270
Chocolat, confiserie	161	170	142	143	-19	-27	753	788	641	608	-112	-180
Aliments pour animaux	61	76	144	165	83	90	258	293	597	647	340	354
Boissons	233	290	1 077	1 192	844	902	872	947	3 939	4 138	3 067	3 191
Vins, champagne	45	54	613	692	568	638	193	211	2 236	2 340	2 043	2 129
Eaux de vie, alcools	78	96	276	313	199	217	279	314	1 035	1 095	756	781
Tabacs	159	135	35	35	-124	-101	604	582	146	151	-459	-431

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Guillaume Wemelbeke

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2013

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)